

DECISION No 108
de la Cheffe du Département de la formation et de la jeunesse

Universités d'été des HES vaudoises

Concept d'organisation

1. CONTEXTE

Le concept des Universités d'été des HES vaudoises est l'un des résultats de la mission de la Haute Ecole Vaudoise en Californie qui s'est déroulée de septembre à novembre 2006 en collaboration avec Swissnex, à San Francisco.

2. DEFINITION

Les Universités d'été réunissent des étudiants américains et suisses sur un campus. En principe, les cours ont lieu alternativement en Suisse et en Californie et sont donnés en anglais. L'enseignement est essentiellement pris en charge par les professeurs des Universités participant à l'échange et par les professeurs des HES vaudoises. Des professeurs invités sont associés : entreprises, EPF, universités, HES, etc.

Le programme est élaboré en commun par les professeurs des HES vaudoises et des Universités associées. Il se concentre sur des thématiques professionnelles appliquées et comprend un volet culturel.

3. FINANCEMENT

Le financement des Universités d'été est assuré directement par la Direction générale de l'enseignement supérieur.

Chaque Université d'été est dotée de son propre budget. Il est placé sous la responsabilité d'un professeur qui l'exploite en fonction des règles appliquées dans sa Haute école et rend compte au directeur de la HEV.

4. OBJECTIFS STRATEGIQUES

- Développer les collaborations entre les écoles de la HEV et les Universités californiennes ;
- Valoriser les relations entre les Swissnex et la HEV ;
- Sensibiliser les étudiants suisses et américains à d'autres méthodes de travail et d'autres cultures ;
- Développer les réseaux des étudiants et les inciter à réaliser une expérience professionnelle à l'étranger

- Assurer les conditions-cadre permettant aux professeurs suisses et américains de développer progressivement des collaborations dans le domaine de la Ra&D ;
- Développer des benchmarks ;
- Développer progressivement des cellules start-up associant étudiants suisses et américains au sein du réseau des Swissnex ;
- Contribuer à développer l'image des HES suisses à l'étranger ;

5. STRUCTURE

Les Universités d'été sont organisées de manière à générer le moins possible de travaux administratifs. L'essentiel des ressources est mis à contribution pour assurer des prestations de haute qualité.

Chaque Université d'été est pilotée par un team composé du professeur responsable et d'un assistant (Study Abroad Advisor). Cas échéant, l'équipe peut être renforcée par des prestations ponctuelles d'étudiants, en principe des étudiants participant à l'Université d'été concernée.

L'ensemble des projets est coordonné par le « Study Abroad Coordinator ».

La responsabilité générale des Universités d'été est assurée par le directeur de la HEV.

Le suivi et le développement des Universités d'été est assuré par :

a) Le Comité de direction

Il est composé du Study Abroad Coordinator et des professeurs responsables. Il est présidé par le directeur de la HEV. Le comité de direction assure la coordination générale de l'ensemble des projets.

b) Le Study Abroad Coordinator

Il assure la réalisation concrète de chaque projet. Il assure la liaison avec les professeurs étrangers et coordonne l'ensemble des activités. Il assume l'atteinte de tous les objectifs à l'exclusion de ceux liés aux objectifs d'enseignement et se rend régulièrement à l'étranger pour assurer l'organisation et le développement des Universités. Il est accompagné du professeur responsable s'il s'agit d'enseignement, ou du Study Abroad Advisor, s'il s'agit d'organisation. Il préside le comité exécutif. Il est engagé par la Direction générale de l'enseignement supérieur qui lui fixe son cahier des charges.

c) Le professeur responsable

Définit et assure la réalisation des plans et des objectifs d'enseignement. Il coordonne chaque enseignement et assure l'évaluation des cours en faisant en sorte que cette dernière contribue directement à l'amélioration continue des prestations. Il assure la coordination avec la direction de son école. Le temps investi pour l'Université d'été est inclus dans sa feuille de charge.

d) Le comité exécutif

Il est composé des Study Abroad Advisors et présidé par le Study Abroad Coordinator. Le comité exécutif assure la coordination de l'ensemble des projets et veille à l'utilisation rationnelle des ressources engagées. Il répartit les tâches de manière à éviter les doublons. Dans la mesure du possible, les membres du comité exécutif assurent un maximum de responsabilités transversales.

e) Le Study Abroad Advisor

Chaque Université d'été possède un Study Abroad Advisor qui assure la préparation et le suivi. Il collabore avec le professeur responsable (enseignement) et le Study Abroad Coordinator (coordination et logistique). Il se charge de l'organisation des événements et des manifestations culturelles. Il assure la permanence durant le déroulement de l'Université. Il est l'interlocuteur privilégié des étudiants.

Le Study Abroad Advisor est engagé par l'école concernée. Son salaire est facturé à la Direction générale de l'enseignement supérieur. En principe son taux d'activité est d'au minimum 40%.

f) Les écoles

Les écoles mettent à disposition une place de travail pour le Study Abroad Advisor. Elles fournissent les infrastructures et les services utiles. Elles s'assurent du bon déroulement de l'Université d'été. Elles s'appliquent à valoriser au maximum leur Université d'été (image, réputation, liens avec les entreprises et collectivités locales, etc.) en utilisant ces activités pour se positionner sur le paysage suisse des Hautes Ecoles.

6. PROJETS ET TEAMS

Direction : Michel Rochat
Study Abroad Coordinator : Biagio Tedesco

a) Humboldt

Professeur : à désigner (actuellement M. Rochat)
Study Abroad Advisor: Stéphane Schwab

b) Fullerton – Long Beach – San José

Professeur: Juergen Ehrensberger
Study Abroad Advisor: Raffael Maio

c) Cal Poly – Fresno

Professeur: Sébastien Fabre
Study Abroad Advisor: Krista Fast

d) UCLA

Professeur: Jean-Pierre Tabin
Study Abroad Advisor: à désigner

7. RESEAU D'ALUMNI

Tous les participants aux Universités d'été seront associés au sein d'un réseau d'anciens participants et de conférences, et des événements seront régulièrement organisés à leur attention.

8. SPONSORING

Dans la mesure du possible, la HEV s'efforce de faire financer des events par des entreprises intéressées à engager des étudiants bénéficiant du profil « Université d'été HEV ».

Lausanne, le 4 juin 2007

La Cheffe du Département de la formation
et de la jeunesse

Anne-Catherine Lyon